

Demande déposée le 02/03/2021 et complétée le 02/03/2021		N° DP 011 426 21 D0005
Demande affichée en mairie le : 02/03/2021 00:00:00		
Par :	Monsieur MARTY ALAIN	
Demeurant à :	6 RUE DU PAYS BAS 11600 VILLEGLY	
Sur un terrain sis à :	6 RUE DU PAYS BAS 11600 VILLEGLY 426 AB 21	
Nature des Travaux :	Clôture en agglomérés de 20 m. sur une hauteur de 1.80 m. sur une longueur de 20 m.	

Le Maire de VILLEGLY

VU la déclaration préalable présentée le 02/03/2021 par Monsieur MARTY ALAIN,

VU l'objet de la déclaration :

- pour Clôture en agglomérés de 20 m. sur une hauteur de 1.80 m. sur une longueur de 20 m.
- sur un terrain situé 6 RUE DU PAYS BAS

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 09/01/2012, modifié et révisé le 03/08/2015, modifié le 26/06/2017 et révisé le 09/07/2018, (zone UBa),

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une **décision de non opposition**.

VILLEGLY, le 02 mars 2021

Le Maire,
PP/L'Adjoint Délégué,

Michel GREFFIER

